

Chapitre 2 : Education et formation des marocains résidant à l'étranger: une voie pour l'intégration dans les sociétés d'accueil?

Kamal MELLAKH⁴

Introduction

La présente contribution cherche, en premier lieu, à donner une vue d'ensemble sur les principales caractéristiques de l'accès à l'éducation et à la formation des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) en se basant sur les résultats de l'enquête 2005 sur l'insertion des MRE dans les pays d'accueil⁵. A ce propos, il s'agit de dégager les principales tendances de l'éducation et de la formation des MRE selon les pays d'accueil et selon les générations de migrants. Toutefois, les tendances de l'éducation et de la formation des MRE ne doivent être regardées seulement pour elles mêmes. L'objectif principal de l'analyse est d'examiner les possibilités offertes aux migrants marocains pour s'intégrer dans les pays d'accueil par la formation et l'éducation qui constituent, non seulement les clefs d'insertion socio-économique et d'intégration sociale mais aussi une condition préliminaire du développement humain. L'accès à l'éducation et à la formation favorise, d'une manière efficace la participation des migrants à la vie sociale, économique et culturelle dans les pays d'accueil. La question de l'éducation et de la formation des immigrés est une question centrale sur le plan social parce qu'elle met directement en jeu celle de l'intégration, dans un sens très large, dans les sociétés d'accueil (intégration économique, intégration politique, intégration culturelle...). Dans cette perspective, l'analyse proposée vise, sans prétendre d'être exhaustive⁶, à examiner les conditions réelles et concrètes de l'accès à l'éducation et à la formation des MRE. A cet égard, plusieurs questions se posent : Existe t-il une différenciation notable dans l'insertion des MRE par l'éducation et la formation selon les pays d'accueil ? Quelles sont les trajectoires de formation des migrants marocains ? La situation migratoire est-elle un facteur favorisant ou entravant une bonne rentabilité du diplôme? Quel est le degré d'investissement des parents migrants dans la scolarisation de leurs enfants filles et garçons? Comment s'est déroulée la scolarisation des enfants de migrants?

⁴ Sociologue, Enseignant-Chercheur à l'Université Hassan II Mohammedia.

⁵ Rappelons qu'il s'agit surtout des MRE résidant dans les pays de l'Union Européenne.

⁶ Il convient de souligner que les résultats qui seront présentés dans cette étude se rapportent à la population des MRE enquêtés et non pas à la communauté des marocains résidant à l'étranger dans son ensemble. Il y'a lieu aussi de souligner qu'en l'absence d'une base de sondage fiable et exhaustive des marocains résidant à l'étranger, la sélection d'un échantillon représentatif devient particulièrement délicat.

L'analyse proposée dans ce travail s'articule autour de deux axes. Le premier axe porte sur l'analyse du capital scolaire des MRE chefs de ménage, sur leurs parcours de formation en liaison avec les itinéraires migratoires ainsi que sur les degrés de rentabilité des formations et des diplômes. L'objectif est de montrer jusqu'à quel point les MRE peuvent bénéficier d'une insertion socio-économique efficace par le biais des formations et des qualifications.

Le deuxième axe est consacré à l'analyse de la scolarisation des enfants de MRE. La scolarisation des enfants revêt un intérêt particulier pour les familles migrantes parce qu'elle est souvent envisagée comme la voie royale de l'intégration sociale dans les sociétés d'accueil. Les politiques sociales européennes accordent aussi une place de choix aux problèmes liés à l'intégration scolaire et sociale des enfants d'immigrés. À ce propos, l'analyse cherche à éclaircir, dans les limites des données collectées par l'enquête, à dresser l'état de la scolarisation des enfants d'immigrés marocains. Il s'agit d'examiner les parcours scolaires des filles et garçons et de mettre en évidence le degré d'investissement des parents dans la scolarisation des enfants filles et garçons.

Enfin, une synthèse, résumant les principaux résultats de l'étude sera présentée en conclusion.

1. Les Marocains Résidant à l'étranger : capital scolaire et parcours de formation

1.1. Capital scolaire des Marocains Résidant à l'Étranger : une vue d'ensemble

Trois variables permettent d'appréhender le capital scolaire des Marocains Résidant à l'Étranger : le niveau scolaire, le diplôme obtenu et le degré de qualification.

1.1.1. Des MRE de plus en plus scolarisés

Les données de l'enquête montrent qu'une proportion importante des MRE résidant dans les pays de la communauté européenne a déjà fréquenté l'école. La part des chefs de ménage ne possédant aucun niveau d'instruction n'est que de 17.7%. Toutefois, des différences apparaissent selon les pays d'accueil et surtout selon les générations de migrants.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1 : Les chefs de ménage MRE (%) par niveau d'instruction et pays de résidence

Pays de résidence	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Second. 1c.	Second. 2c.	Supérieur	Autre	Total	Effectif
Espagne	20,3	7,2	20,9	20,9	20,1	10,4	0,3	100,0	637
France	19,5	5,7	16,0	16,2	20,2	22,3	0,2	100,0	1238
Allemagne	15,8	10,5	22,8	17,5	8,8	24,6		100,0	57
Italie	12,9	1,4	24,6	23,0	23,9	14,1		100,0	418
Belgique	15,2	4,3	15,2	15,2	22,9	27,3		100,0	231
Hollande	14,5	8,7	16,4	21,3	18,4	20,8		100,0	207
Angleterre	3,3	3,3	16,7	16,7	23,3	36,7		100,0	30
Autre pays d'Europe	7,1	-	21,4	21,4	21,4	28,6		100,0	14
Total	17,7	5,5	18,5	18,8	20,6	18,9	0,2	100,0	2832
Espagne	25,8	29,3	25,4	25,3	21,9	12,3	40,0	22,5	
France	48,2	44,6	37,8	38,0	42,8	51,5	60,0	43,7	
Allemagne	1,8	3,8	2,5	1,9	0,9	2,6	0,0	2,0	
Italie	10,8	3,8	19,7	18,3	17,1	11,0	0,0	14,8	
Belgique	7,0	6,4	6,7	6,7	9,1	11,8	0,0	8,2	
Hollande	6,0	11,5	6,5	8,4	6,5	8,0	0,0	7,3	
Angleterre	0,2	0,6	1,0	1,0	1,2	2,1	0,0	1,1	
Autre pays d'Europe	0,2	0,0	0,6	0,6	0,5	0,7	0,0	0,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectif	500	157	524	526	584	536	5	2832	

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'analyse par pays d'accueil montre que la part des « sans instruction » est sensiblement plus élevée chez les MRE de France (48,2%) et d'Espagne (25,8%) et dans une moindre mesure en Italie (10,8%). Les MRE disposant d'un niveau d'instruction supérieur sont plus concentrés en France (51,5%), en Espagne (12,3%), en Belgique (11,8%) et en Italie (11%).

Au niveau des pays de l'Union européenne, il ressort globalement que les MRE les moins dotés scolairement résident en Allemagne et en Hollande.

Mais, c'est surtout en fonction des générations de migrants que varient les niveaux de scolarisation des MRE. Les premiers migrants arrivés à la fin des années 1960 et au début des années 1970 possèdent des niveaux d'instruction inférieurs à ceux

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

qui ont immigré au cours des dernières décennies. Aussi, le niveau de formation des MRE varie fortement en fonction de l'âge et de la durée de résidence dans le pays d'accueil. Les données de l'enquête montrent que plus l'âge du migrant augmente, plus son niveau d'instruction diminue. De même, plus la durée de résidence du migrant dans le pays d'accueil est longue, plus son niveau d'instruction diminue.

Tableau 2 : Les chefs de ménage MRE par niveau d'instruction, groupe d'âges et durée de résidence dans le pays d'accueil

Ages	Sans niveau	Préscolaire	Primaire	Second. 1c.	Second. 2c.	Supérieur	Autre	Total	Effect
20-24	7,5%	4,5%	14,9%	23,9%	31,3%	17,9%	-	100,0%	67
25-29	7,1%	1,5%	10,8%	24,3%	27,6%	28,4%	,4%	100,0%	268
30-34	7,5%	1,7%	14,7%	23,7%	25,8%	26,4%	,2%	100,0%	469
35-39	9,0%	2,6%	15,0%	20,2%	27,9%	25,3%		100,0%	499
40-44	14,1%	2,8%	18,2%	15,2%	22,5%	27,0%	,3%	100,0%	396
45-49	18,1%	5,7%	27,9%	15,6%	14,3%	18,1%	,3%	100,0%	315
50-54	25,6%	9,4%	25,6%	20,1%	13,3%	6,1%	-	100,0%	309
55-59	32,8%	9,2%	25,2%	16,8%	11,1%	4,6%	,4%	100,0%	262
60-64	44,0%	18,0%	15,3%	8,7%	12,0%	2,0%		100,0%	150
65-69	54,0%	22,2%	12,7%	6,3%	4,8%	-	-	100,0%	63
70&+	64,3%	21,4%	10,7%	-	3,6%	-	-	100,0%	28
Total	17,7%	5,5%	18,5%	18,6%	20,6%	18,9%	,2%	100,0%	2826
Durée de résidence									
0-4 ans	13,0%	5,6%	17,6%	16,2%	25,0%	22,2%	,5%	100,0%	216
5-9 ans	12,1%	2,7%	16,7%	22,2%	23,5%	22,6%	,2%	100,0%	514
10-14 ans	10,7%	2,8%	18,2%	24,5%	23,3%	20,4%	-	100,0%	318
15-19 ans	14,0%	2,5%	21,8%	16,9%	23,3%	21,4%	-	100,0%	527
20-24 ans	15,3%	4,4%	18,8%	16,2%	18,3%	26,2%	,9%	100,0%	229
25-29 ans	15,4%	6,1%	15,9%	19,1%	19,5%	24,0%	-	100,0%	246
30-34 ans	27,4%	11,3%	19,8%	14,5%	16,8%	10,3%	-	100,0%	435
35-39 ans	30,5%	8,2%	16,8%	20,3%	15,2%	9,0%	-	100,0%	256
40 & + ans	36,0%	15,7%	16,9%	12,4%	10,1%	7,9%	1,1%	100,0%	89
Total	17,7%	5,5%	18,5%	18,6%	20,6%	18,9%	,2%	100,0%	2830

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les immigrés les plus âgés et installés depuis longtemps affichent plus que les autres de faibles niveaux d'instruction. Si dans l'ensemble, seulement 17.7% des MRE sont « sans instruction », cette proportion atteint 32.8% chez les immigrés âgés de 55-59 ans, 44% chez les 60-64 ans et 54% chez les 65-69 ans. La part des MRE sans instruction n'est que de 7.5% respectivement chez les 20-24 ans et chez les 30-34 ans.

Les différences des niveaux de scolarisation chez les MRE sont assez marquées en fonction de l'ancienneté dans la migration. Les « nouveaux » migrants sont généralement plus scolarisés que les anciens. La proportion des « sans instruction » est de 13% chez les MRE installés dans les pays d'accueil depuis moins de 5 ans. Elle est de 12.1% chez ceux installés depuis moins de 10 ans. Cette proportion s'élève à 27.4% chez les migrants résidant dans le pays d'accueil depuis 30 à 34 ans et à 36% chez les MRE résidant de puis plus de 40 ans.

Ces données montrent une nette progression de la scolarisation d'une génération à une autre chez la population immigrée marocaine d'Europe. Ce résultat tient d'abord aux nouvelles configurations des flux de la migration marocaine. Si dans les années 1960 et 1970, cette migration a été essentiellement une migration de main d'œuvre impliquant des personnes analphabètes, les années 1990-2000 sont marquées par une forte diversification des profils et des flux migratoires. En plus de la migration estudiantine qui s'est manifestée massivement depuis les années 1980, les deux dernières décennies sont marquées par l'arrivée de nouveaux migrants de plus en plus instruits.

1.1.2. Accès aux diplômes et degré de qualification professionnelle: des MRE scolarisés mais faiblement diplômés et/ou qualifiés

L'accès aux diplômes et le degré de qualification professionnelle sont des variables qui renseignent de manière précise sur le capital scolaire des immigrés. Ces variables ont une incidence directe sur les possibilités d'insertion socio-économique des MRE par la formation et l'éducation dans les pays d'accueil.

S'agissant des niveaux de diplômes acquis par les MRE, il ressort des données de l'enquête que même si les MRE sont de plus en plus scolarisés, leur niveau de diplôme n'est pas assez élevé. Environ le tiers (35.2%) des MRE ne possèdent aucun diplôme et 36.3% ont un diplôme et certificat de l'enseignement fondamental. Seulement 1.5% des chefs de ménage interrogés déclarent posséder un diplôme de techniciens ou de cadres moyens et 1.9% possèdent des diplômes de qualification professionnelle.

Tableau 3 : Les chefs de ménage MRE par diplôme

Diplômes	Pourcentages	Effectifs
Sans diplôme	35,2%	995
Diplômes et certificats de l'enseignement fondamental	36,3%	1027
Diplômes de l'enseignement secondaire	13,4%	380
Diplômes supérieurs délivrés par les facultés	9,2%	261
Diplômes supérieurs délivrés par les grandes écoles et insti	1,3%	37
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	1,5%	43
Diplômes de techniciens supérieurs	,5%	15
Diplômes en qualification professionnelle	1,9%	54
Certificats en spécialisation professionnelle	,6%	17
Total	100	2829

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'analyse des degrés de qualification professionnelle des MRE confirme ces tendances. Les MRE exerçant un emploi sans qualification occupe la première place. Ils représentent 36.9% de l'ensemble des chefs de ménage enquêtés. Les ouvriers qualifiés constituent 28.8% et les ouvriers spécialisés forment 16.8%. Les techniciens et les cadres ne constituent respectivement que 6.8% et 8.5%.

Ainsi, la proportion élevée des MRE chefs de ménage « sans qualification » montre qu'une part non négligeable des MRE est faiblement qualifiée occupant les plus bas niveaux de la stratification professionnelle et sociale dans les pays d'accueil. Toutefois, des différences importantes existent selon les pays de résidence. La situation la plus critique est celle des nouveaux pays de l'émigration marocaine vers l'Europe : Espagne et Italie. En Espagne, environ un MRE sur deux est sans qualification (49%). En Italie, la proportion des MRE sans qualification atteint 43.6%.

Tableau 4 : Les chefs de ménage ayant suivi des études par degré de qualification et pays de résidence

Pays de résidence	Sans qualification	Ouvrier spécialisé	Ouvrier qualifié	Technicien	Cadre	Autre	Total	Effect
Espagne	49,0%	16,9%	26,5%	4,3%	1,9%	1,4%	100,0%	627
France	30,1%	15,5%	31,2%	7,7%	12,8%	2,6%	100,0%	1022
Allemagne	29,4%	17,6%	29,4%	11,8%	11,8%		100,0%	51
Italie	43,6%	18,2%	29,6%	4,4%	1,5%	2,7%	100,0%	406
Belgique	28,9%	18,2%	25,1%	9,6%	15,5%	2,7%	100,0%	187
Hollande	30,7%	19,9%	25,9%	9,6%	11,4%	2,4%	100,0%	166
Angleterre	29,6%	7,4%	22,2%	11,1%	25,9%	3,7%	100,0%	27
Autre pays d'Europe	21,4%	21,4%	21,4%	14,3%	14,3%	7,1%	100,0%	14
Total	36,9%	16,8%	28,8%	6,8%	8,5%	2,3%	100,0%	2500

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Globalement, l'analyse des niveaux scolaires, des qualifications et des diplômes des MRE chefs de ménage fait ressortir une diversité des niveaux et une tendance plutôt vers le bas des échelles de qualifications et de diplômes. Si dans l'ensemble, les MRE chefs de ménage sont de plus en plus nombreux à avoir déjà fréquenté l'école, leur niveau de certification et de diplôme est par contre peu élevé. La part des « sans qualification » domine dans tous les pays de résidence et particulièrement dans les pays européens connus par une émigration marocaine plus tardive (Espagne et Italie). Les différences en matière de formation et de qualification chez les MRE tiennent en partie aux différences des parcours migratoires.

1.2. Formation et éducation des MRE dans la société d'origine et la société d'accueil

Les données de l'enquête montrent que les MRE chefs de ménage qui ont fréquenté l'école ont suivi leur étude exclusivement au Maroc : 72,1% au Maroc contre 8,8% à l'étranger et seulement 19,1% à la fois au Maroc et à l'étranger.

Selon les pays d'accueil, ce sont les MRE résidant en Italie et en Espagne qui ont principalement suivi leurs études au Maroc, avec respectivement 90,8% et 90,5%.

La proportion la plus élevée des MRE chefs de ménage qui ont suivi leurs études à l'étranger se trouve en Belgique (19,4%) et en France (14,2%) tandis que les proportions les moins élevées se trouvent en Italie (0,8%) et en Espagne (0,7%) et en Angleterre (3,6%).

Tableau 5 : Les chefs de ménage MRE ayant suivi des études par lieu d'études et pays de résidence

Pays de résidence	Au Maroc	A l'étranger	Au Maroc et à l'étranger	Total	Effectif
Espagne	90.5%	.7%	8.9%	100.0%	461
France	63.7%	14.2%	22.2%	100.0%	925
Allemagne	57.1%	7.1%	35.7%	100.0%	42
Italie	90.8%	.8%	8.4%	100.0%	358
Belgique	55.4%	19.4%	25.3%	100.0%	186
Hollande	54.7%	8.8%	36.5%	100.0%	159
Angleterre	46.4%	3.6%	50.0%	100.0%	28
Autre pays d'Europe	61.5%	7.7%	30.8%	100.0%	13
Total	72.1%	8.8%	19.1%	100%	2172

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Ainsi, il ressort à la lecture des données de l'enquête les constats suivants :

- ✓ Le fait que la migration des marocains vers les pays européens soit avant tout une migration de travail explique la faible proportion des chefs de familles ayant suivi des études dans les sociétés d'accueil. Pour les chefs de familles, la migration est motivée, avant tout, par le travail et l'accès à l'emploi, que par la poursuite des études qui deviennent plus un objet d'investissement envers les enfants.
- ✓ C'est dans les anciens foyers de la migration marocaine en Europe (France et Belgique) que se trouvent le plus de chefs de ménage MRE ayant suivi des études dans les pays d'accueil.
- ✓ Dans les nouveaux pays d'immigration, en l'occurrence l'Italie et l'Espagne, les MRE chefs de ménage n'ont eu que de faibles opportunités pour suivre des études dans les pays d'accueil, ce qui ne manque pas d'avoir des répercussions négatives sur leur intégration par la formation et l'éducation.

1.2.1. Formation et éducation des MRE dans les pays d'accueil : une différence selon les générations de migrants

Les trajectoires d'éducation et de formation des MRE diffèrent fortement selon les générations de migrants. A ce propos, trois indicateurs permettent de déceler les effets de génération en ce qui concerne les parcours d'éducation et de formation chez les MRE :

- ✓ L'effet de l'âge qui met en lumière les différences entre la génération des jeunes et la génération des « vieux » migrants.
- ✓ L'effet de pays de naissance qui met en lumière les différences entre les MRE natifs des pays d'origine et ceux natifs des pays d'accueil.
- ✓ Le nombre d'année d'étude à l'étranger qui renseigne sur les différences entre les MRE en ce qui concerne leurs accès au système d'éducation et de formation dans les pays d'accueil.

Tableau 6 : Les chefs de ménage MRE ayant suivi des études par lieu d'études, groupes d'âges et pays de naissance

Groupes d'âges	Maroc	Etranger	Maroc et Etranger	Total	Effectif
15-29	57.7%	22.1%	20.2%	100.0%	307
30-44	70.4%	9.3%	20.3%	100.0%	1194
45-59	81.1%	1.9%	17.0%	100.0%	593
60 & +	85.5%	2.6%	11.8%	100.0%	76
Total	72.1%	8.8%	19.1%	100.0%	2170
Pays de naissance					
Maroc	75.9%	4.3%	19.8%	100.0%	2052
Etranger	6.7%	86.7%	6.7%	100.0%	120
Total	72.1%	8.8%	19.1%	100.0%	2172

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

En ce qui concerne l'effet de l'âge, l'enquête permet de faire ressortir que les jeunes MRE chefs de ménage ont pu bénéficier plus que les vieux d'une formation et éducation dans le pays d'accueil. Les chefs de ménage MRE âgés de 15 à 29 ans viennent en première position de ceux qui déclarent avoir poursuivi leurs études à l'étranger (22.1%) contre 9.3% chez les 30-44 ans et seulement 1.9% chez les MRE âgés de 45 à 59 ans.

Les données de l'enquête font ressortir l'existence d'une nette différence entre les MRE selon le pays de naissance. Les trois quarts des MRE chefs de ménage natifs du Maroc (75.9%) ont poursuivi leurs études uniquement au Maroc. En revanche, 86.7% des MRE natifs de l'étranger ont poursuivi leurs études uniquement à l'étranger.

L'analyse du nombre d'années d'étude passées à l'étranger fait ressortir une nette différence selon les anciens et les nouveaux pays d'émigration.

Tableau 7 : Les MRE chefs de ménage ayant suivi des études à l'étranger par pays de résidence et nombre d'année d'étude à l'étranger

Pays de résidence	Moins de 5 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20 ans & +	Total	Effectif
Espagne	74,3%	11,4%	5,7%	5,7%	2,9%	100,0%	35
France	25,9%	25,9%	20,8%	16,1%	11,4%	100,0%	317
Allemagne	41,2%	41,2%	11,8%		5,9%	100,0%	17
Italie	89,3%	7,1%	3,6%		-	100,0%	28
Belgique	30,5%	23,2%	20,7%	14,6%	11,0%	100,0%	82
Hollande	42,9%	27,1%	12,9%	11,4%	5,7%	100,0%	70
Angleterre	69,2%	23,1%	7,7%		-	100,0%	13
Autre pays d'Europe	60,0%	-	-	40,0%	-	100,0%	5
Total	36,5%	24,0%	17,3%	13,2%	9,0%	100,0%	567

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les MRE d'Italie et d'Espagne ont, dans leur immense majorité, été scolarisés pendant une courte durée dans les pays d'accueil : 89.3% des chefs de ménage MRE résidant en Italie déclarent que le nombre d'année d'étude passé à l'étranger ne dépasse pas quatre années. Cette proportion est de 74.3% chez les MRE d'Espagne. C'est en France et en Belgique où nous relevons les proportions les plus importantes de MRE ayant bénéficié d'une formation de longue durée dans le pays d'accueil.

1.2.2. Des migrants de plus en plus scolarisés au Maroc

L'analyse des lieux d'étude chez les différentes générations de migrants qui ont fréquenté l'école montre que le Maroc a joué un rôle important dans la formation et l'éducation des MRE chefs de ménage qui ont immigré ces deux dernières décennies. En effet, 82.7% des migrants des années 1990 et 86.5% des migrants des années 2000 ont été formés uniquement au Maroc.

Tableau 8 : Les chefs de ménage MRE ayant suivi des études par année d'entrée dans le pays d'accueil et lieu de suivi des études

Année d'entrée dans le pays d'accueil	Au Maroc	A l'étranger	Au Maroc et à l'étranger	Total	Effectif
Avant 1960	40.0%	40.0%	20.0%	100.0%	5
1960-1969	55.3%	24.6%	20.2%	100.0%	114
1970-1979	56.9%	23.5%	19.6%	100.0%	480
1980-1989	65.3%	8.3%	26.4%	100.0%	484
1990-1999	82.7%	1.0%	16.3%	100.0%	790
2000 et après	86.5%	.3%	13.1%	100.0%	297
Total	72.1%	8.8%	19.1%	100.0%	2170

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Il est aussi très frappant de constater que d'une génération à l'autre, le rôle du Maroc dans l'éducation et la formation des cohortes de migrants est en nette progression. Ce phénomène est à mettre en relation avec la massification de l'enseignement qui a donné lieu au développement d'une migration plus scolarisée ces dernières décennies. Aujourd'hui, on est loin de la période des années 60, pendant laquelle les Marocains expatriés étaient massivement des individus analphabètes et sans éducation formelle. D'une manière générale, nous assistons de plus en plus à des flux migratoires composés de personnes formées à la base par le système nationale d'éducation et de formation qui a connu une expansion considérable depuis les années 60⁷.

1.3. Degré de rentabilité de l'éducation et de la formation chez les MRE qui exercent un travail

Par « rentabilité de l'éducation et de la formation », on entend la possibilité offerte aux migrants de tirer profit au maximum de leur capital scolaire en vue de s'insérer convenablement dans le marché de l'emploi. La poursuite des études et l'accès à l'apprentissage et à la formation sont souvent associés à l'espoir de rentabiliser au mieux l'investissement scolaire. De ce point de vue, l'idéal supposé pour chaque MRE ayant suivi une formation, notamment dans le pays d'accueil, est d'obtenir un emploi correspondant aux compétences acquises au cours du processus de formation. De ce fait, l'adéquation formation/emploi, l'accès et les apports de la formation

⁷ MELLAKH Kamal, « L'expansion scolaire et universitaire au Maroc : aspects et enjeux » in V Geisser, S. Ben Sedrine (sous la direction de), *Etudiants et diplômés maghrébins en devenir dans les sociétés en mutation : trajectoires d'insertion et itinéraires migratoires*, Ed CNRS, Paris 2000.

professionnelle sont des critères importants pour apprécier la rentabilité de l'éducation et le degré d'insertion socio-économique des MRE par la formation.

1.3.1. Une faible adéquation formation/emploi chez les MRE

La plupart des MRE qui exercent un travail occupent des emplois en inadéquation avec leurs qualifications et diplômes. En effet, 42,4 % des MRE chefs de ménage déclarent que l'emploi occupé ne correspond pas du tout à leur formation, 27,8% qualifie l'adéquation formation reçue et emploi occupé de moyenne et seulement 29,9% estiment que leur emploi est en parfaite relation avec leur formation et diplôme.

Tableau 9 : Les chefs de ménage MRE exerçant un travail par pays de résidence actuelle et adéquation diplôme/emploi

Pays de résidence actuelle	Adéquation diplôme/emploi pour les diplômés qui exercent un travail			Total	Effet
	Parfaitement	Moyennement	Pas du tout		
Espagne	16,6%	24,7%	58,7%	100,0%	397
France	37,7%	26,0%	36,3%	100,0%	816
Allemagne	41,2%	32,4%	26,5%	100,0%	34
Italie	15,7%	39,7%	44,7%	100,0%	300
Belgique	36,9%	23,8%	39,4%	100,0%	160
Hollande	38,6%	25,7%	35,7%	100,0%	140
Angleterre	40,7%	29,6%	29,6%	100,0%	27
Autre pays	40,0%	10,0%	50,0%	100,0%	10
Total	29,9%	27,8%	42,4%	100,0%	1884

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Le problème de l'inadéquation entre formation/emploi est plus accentué chez les MRE résidant dans les nouveaux foyers de la migration marocaine vers l'Europe, en l'occurrence l'Espagne et l'Italie. C'est en Espagne que se trouve la proportion la plus élevée de MRE souffrant le plus de problème d'inadéquation (58,7%). L'Italie occupe la deuxième place avec 44,7%.

Les données de l'enquête montrent aussi que c'est respectivement en Allemagne et en Angleterre où les MRE profitent le plus d'une parfaite adéquation formation/emploi. 41,2% des MRE d'Allemagne déclarent occuper un emploi en parfaite adéquation avec leur formation initiale. Cette proportion est de 40,7% pour les MRE diplômés résidant en Angleterre. En France, pays traditionnel d'immigration qui représente la première destination des migrants marocains, l'adéquation formation/emploi demeure introuvable pour une partie non négligeable des MRE. Une proportion significative des MRE chefs de ménage résidants en France estime que

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

l'emploi occupé n'est pas du tout (36.3%) ou moyennement (26%) en concordance avec la formation reçue.

L'analyse de l'adéquation formation/emploi chez les MRE dans les différents pays d'accueil doit également prendre en considération les effets des trajectoires scolaires et migratoires. A ce propos, les lieux de formation (formation dans la société d'origine et/ou formation dans la société d'accueil) semblent avoir une incidence directe sur le degré de rentabilité des formations et des diplômes.

Pour les MRE formés au Maroc uniquement, le problème de l'adéquation se pose avec acuité. Seulement 18.9% des MRE qui ont accompli exclusivement leur formation au Maroc déclarent occuper un emploi en adéquation avec leur formation.

Tableau 10 : Les chefs de ménage MRE scolarisés et exerçant un emploi par lieu de suivi des études et adéquation diplôme/emploi

Adéquation diplôme/emploi pour les diplômés qui exercent un travail	Lieu de suivi des études pour ceux qui ont été à l'école			Total
	Maroc	Etranger	Au Maroc et à l'étranger	
Parfaitement	18.9%	53.8%	56.4%	29.9%
Moyennement	32.2%	16.3%	17.8%	27.8%
Pas du tout	48.9%	29.9%	25.7%	42.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Effectif	1319	184	381	1884

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les meilleurs taux d'adéquation sont enregistrés par les MRE qui ont pu profiter d'une formation à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil (56.5%). Ainsi, ce sont les parcours scolaires mixtes entre le Maroc et l'étranger qui favorisent le plus une bonne rentabilité de diplôme. Mais il convient de bien relever, au regard des données de l'enquête, que les taux d'adéquation formation/emploi ne sont pas très élevés chez les différentes catégories de MRE quels que soient les lieux de formation et les parcours migratoires. A ce propos, il est significatif de préciser que même pour les MRE ayant suivi exclusivement leurs études à l'étranger, une proportion non négligeable a beaucoup de mal pour accéder à une meilleure adéquation formation/emploi : 29.9% estiment que cette adéquation est inexistante et 16.3% déclarent qu'elle est plutôt moyenne.

D'une manière générale, l'observation du degré d'adéquation formation/emploi tel qu'il est exprimé par les MRE chefs de ménage, fait ressortir une certaine difficulté des MRE pour rentabiliser efficacement la formation et s'insérer d'une manière

optimale dans le marché du travail. Les carences substantiellement enregistrées en matière d'adéquation entre formation reçue et emploi occupé chez les MRE sont révélateurs d'une situation relativement précaire sur le marché du travail dans les pays d'accueil.

1.3.2. Un faible accès à la formation professionnelle chez les MRE qui exercent un travail

L'accès à la formation professionnelle chez les migrants travailleurs est un indicateur important qui renseigne sur les opportunités offertes aux MRE pour développer leurs compétences et se positionner de manière favorable face au travail. C'est à travers les apprentissages et les formations professionnelles que les migrants en situation de travail peuvent améliorer leur statut professionnel par l'obtention d'un emploi plus valorisant ou par l'acquisition d'une promotion et la réalisation d'une évolution dans la carrière professionnelle. A ce propos, les données de l'enquête montrent que globalement les Marocains Résidants à l'Étranger qui exercent un travail n'ont pas pu accéder à une formation professionnelle pouvant déboucher sur l'amélioration des compétences, l'obtention d'un emploi ou l'acquisition d'une promotion au travail. 70.3% des MRE chefs de ménage n'ont jamais suivi un apprentissage ou une formation professionnelle.

Tableau 11 : Les chefs de ménage MRE exerçant un travail selon qu'ils ont ou non suivi un apprentissage ou une formation professionnelle par pays de résidence

Pays de résidence	Oui	Non	Total	Effectif
Espagne	16,4%	83,6%	100,0%	635
France	35,9%	64,1%	100,0%	1235
Allemagne	42,1%	57,9%	100,0%	57
Italie	24,0%	76,0%	100,0%	417
Belgique	32,6%	67,4%	100,0%	230
Hollande	37,7%	62,3%	100,0%	207
Angleterre	40,0%	60,0%	100,0%	30
Autre pays	21,4%	78,6%	100,0%	14
Total	29,7%	70,3%	100,0%	2825

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'Espagne et l'Italie sont les deux pays où la proportion des MRE qui n'accèdent pas à une formation professionnelle est la plus élevée. 83.6% en Espagne et 76% en Italie. Ceci montre encore une fois les difficultés des MRE installés dans les nouveaux pays d'immigration pour s'insérer efficacement par le biais de l'éducation et la

formation. Toutefois, les données de l'enquête montrent que même dans des pays traditionnels d'immigration des marocains, l'accès à l'apprentissage ou à la formation professionnelle n'est pas très massif. En France, seulement 35% des MRE chefs de ménage déclarent avoir bénéficié d'une formation professionnelle. En Belgique, ce pourcentage n'est que de 24%.

L'analyse de l'accès à la formation professionnelle chez les MRE selon leur trajectoire éducative et migratoire montre une grande disparité entre les MRE qui étaient scolarisés uniquement dans la société d'origine et les MRE qui étaient uniquement scolarisés dans la société d'accueil.

Tableau 12 : Les chefs de ménage MRE ayant suivi des études selon qu'ils ont ou non eu un apprentissage ou une formation professionnelle par lieu d'études

Apprentissage ou formation professionnelle	Lieu de suivi des études pour ceux qui ont été à l'école			Total
	Au Maroc	A l'étranger	Au Maroc et à l'étranger	
Oui	29.3%	50.5%	50.0%	35.1%
Non	70.7%	49.5%	50.0%	64.9%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Effectif	1562	192	414	2168

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

La majorité des MRE n'a pas pu accéder à un apprentissage ou à une formation professionnelle pouvant aider à améliorer le statut professionnel. Ce sont MRE uniquement formés au Maroc qui souffrent le plus de cet handicap.

Pour les MRE formés uniquement à l'étranger comme pour ceux qui ont accompli une trajectoire mixte de formation (à la fois au Maroc et à l'étranger), seulement un MRE sur deux a pu bénéficier d'une formation professionnelle. Toutefois, il reste à vérifier jusqu'à quel point ces MRE ont effectivement pu valoriser leur apprentissage et leur formation en terme d'accès à l'emploi et d'évolution de carrière.

1.3.3. La formation professionnelle : la voie royale d'accès à l'emploi chez les MRE

En situation migratoire, l'accès à l'apprentissage ou à la formation professionnelle s'avère déterminant pour obtenir un emploi. Plus de la moitié des MRE ayant accédé à une formation professionnelle déclarent avoir obtenu un emploi grâce à cette formation. En effet, 54.5% des MRE précisent que la formation professionnelle leur a permis d'obtenir un emploi, 30.7% indiquent qu'ils ont pu améliorer leurs compétences, 4.4% déclarent que la formation professionnelle leurs a permis d'obtenir une promotion de travail et 9% précisent que la formation n'a apporté pour eux aucun changement.

Tableau 13 : Les chefs de ménage MRE ayant accédé à une formation professionnelle selon l'apport de l'apprentissage ou de la formation professionnelle par pays de résidence

Pays de Résidence actuel	Obtention d'un emploi	Acquisition d'une promotion	Amélioration Des compétences	Pas de changement	Autre	Total	Effet
Espagne	65,4%	1,9%	21,2%	9,6%	1,9%	100,0%	104
France	51,8%	5,0%	34,1%	7,3%	1,8%	100,0%	440
Allemagne	58,3%	-	33,3%	8,3%		100,0%	24
Italie	52,0%	3,0%	32,0%	11,0%	2,0%	100,0%	100
Belgique	52,0%	4,0%	32,0%	12,0%	-	100,0%	75
Hollande	58,4%	6,5%	23,4%	11,7%	-	100,0%	77
Angleterre	58,3%	16,7%	8,3%	16,7%	-	100,0%	12
Total	54,5%	4,4%	30,7%	9,0%	1,4%	100,0%	832

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

On relève aussi, au regard des données de l'enquête, que pour les Marocains résidant dans les pays européens, l'accès à une formation professionnelle sert beaucoup plus pour obtenir un emploi que pour acquérir une promotion dans le travail.

Dans tous les pays d'accueil, plus de la moitié des MRE chefs de ménage ayant accédé à une formation ou apprentissage professionnelle précisent que celles-ci constituent une voie qui a favorisé l'accès à l'emploi.

2. Education et formation des enfants des MRE : caractéristiques et contraintes

2.1. La scolarisation des enfants: un objet d'investissement familial chez les MRE

L'approche des questions de l'éducation et de la formation chez les MRE doit nécessairement intégrer celle de leurs enfants. Pour les MRE, la scolarisation des enfants constitue un enjeu crucial parce qu'elle met directement en jeu la question de l'intégration scolaire et sociale des enfants et leur devenir social dans les sociétés d'accueil. Dans cette perspective, de nombreuses études ont montré que pour les familles migrantes, la scolarisation des enfants occupe une place importante dans les stratégies migratoires. En effet, l'éducation des enfants cristallise de fortes aspirations parentales de promotion sociale dans les pays d'accueil⁸. Les MRE chefs de ménage, quel que soit leur niveau d'éducation, accordent une grande importance à la scolarisation de leurs enfants. Ils envisagent l'éducation et la formation en tant que voie royale pour

⁸ ZEROULOU Zaihia, « la réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation » *Revue Française de sociologie* Volume XXIX, 1998 PP 447-470

la réussite sociale dans la société d'accueil. En situation migratoire, la présence des enfants fixe le chef de ménage sur place et le contraint souvent à s'engager dans une migration durable et à entretenir des projets d'éducation et de scolarisation pour les enfants. La scolarisation est aussi souvent envisagée en tant que moyen permettant aux enfants issus de l'immigration d'obtenir une situation sociale et professionnelle bien meilleure que celle des parents. L'espoir d'échapper aux conditions de vie précaires caractérisant généralement les immigrés dans les sociétés d'accueil pousse certaines familles migrantes à s'investir fortement dans l'éducation et la formation des enfants. Pour ces MRE, la scolarisation est envisagée en tant que moyen permettant aux enfants d'obtenir des qualifications et des diplômes qui pourront contribuer efficacement à une meilleure valorisation sociale autant pour le jeune immigré que pour sa famille d'origine. L'intérêt porté par les parents migrants à la scolarisation de leurs enfants découle principalement du fait que l'école est perçue comme la seule institution pouvant les aider à accéder à des emplois qualifiés permettant une meilleure valorisation sociale en situation migratoire.

Les données de l'enquête relatives au degré de scolarisation des enfants et au déroulement de la scolarisation pour les filles et les garçons permettront de dresser un état des lieux sur la situation de l'éducation et de la formation des enfants MRE dans les différents pays d'accueil.

2.2. L'accès des enfants des MRE à la scolarisation dans les pays d'accueil

Une étude approfondie et globale des degrés de scolarisation des enfants d'immigrés marocains exige de disposer, pour chaque pays d'installation, des effectifs des jeunes scolarisés par tranche d'âge, par sexe, par milieu et de pouvoir suivre les parcours scolaires effectués et les niveaux de qualification et des diplômes obtenus par les enfants d'immigrés dans chaque pays d'immigration. En l'absence de ces données, l'analyse portera essentiellement sur quelques indicateurs de l'enquête relatifs à l'entendue de la scolarisation des enfants (filles et garçons), à la fréquentation de l'école et au nombre d'enfants scolarisés.

2.2.1. Une forte fréquentation de l'école d'enfants d'immigrés dans les pays d'accueil

La quasi-totalité des chefs de ménage MRE déclare que leurs enfants (filles et garçons) suivent des études à l'école. Le taux de fréquentation de l'école par les enfants d'immigrés est très élevé dans tous les pays d'installation comme le montre les tableaux suivants⁹ :

⁹ Il convient de rappeler que les chefs de ménage MRE ont été invités à répondre à des questions qui portent sur la scolarisation de leurs enfants en se référant à un garçon et une fille de 15 ans et plus tirés au hasard.

Tableau 14 : Les chefs de ménage MRE ayant une fille âgée de 15 ans et plus selon leurs déclarations relatives à la fréquentation de l'école par leur fille

Pays de résidence actuelle	Votre fille est-elle allée à l'école ?		Total	Effectif
	Oui	Non		
Espagne	94,6%	5,4%	100,0%	56
France	99,7%	0,3%	100,0%	379
Allemagne	100,0%	-	100,0%	12
Italie	100,0%	-	100,0%	42
Belgique	100,0%	-	100,0%	58
Hollande	98,1%	1,9%	100,0%	54
Angleterre	100,0%	-	100,0%	6
Autres pays	100,0%	-		2
Total	99,2%	0,8%	100,0%	609

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 15 : Les chefs de ménage MRE ayant un garçon âgé de 15 ans et plus selon leurs déclarations relatives à la fréquentation de l'école par leur garçon

Pays de résidence actuelle	Votre garçon est-il allé à l'école ?		Total	Effectif
	Oui	Non		
Espagne	100,0%	-	100,0%	77
France	99,1%	0,9%	100,0%	455
Allemagne	100,0%	-	100,0%	14
Italie	98,4%	1,6%	100,0%	63
Belgique	100,0%	-	100,0%	65
Hollande	100,0%	-	100,0%	72
Angleterre	100,0%	-	100,0%	4
Autres pays		-		3
Total	99,3%	0,7%	100,0%	753

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Dans tous les pays de résidence, la fréquentation de l'école est forte autant pour les filles que pour les garçons : 99.2% des MRE chefs de ménage indiquent que leurs filles fréquentent l'école et 93.3% indique la même chose pour les garçons. Il convient toutefois, au regard des données de l'enquête, de signaler que c'est en Espagne où se trouve la proportion la plus élevée de MRE qui déclarent que leurs filles ne suivent pas des études à l'école. Si au total, seulement 0.8% de MRE précisent que leurs filles ne fréquentent pas l'école, ce pourcentage atteint 5.4% chez les MRE d'Espagne.

Dans l'ensemble, le placement des enfants en âge scolaire à l'école est général chez la population marocaine migrante en Europe quel que soit le pays de résidence. Tous les pays Européens ont institué le droit et l'obligation de fréquenter l'école pour tous les enfants qui sont en âge scolaire (y compris les enfants issus de l'immigration). Dans certains pays comme la France et la Belgique, des dispositifs spécifiques existent pour soutenir la scolarisation d'enfants d'immigrés. Dans ces pays, la question de l'intégration scolaire des enfants issus de l'immigration fait souvent partie des politiques sociales visant à faciliter l'intégration des communautés étrangères dans les sociétés d'accueil¹⁰.

Le cadre légal et institutionnel instauré par la plupart des pays d'Europe où résident les MRE fait valoir le droit et l'obligation scolaire des enfants filles et garçons. Ceci a certainement joué un rôle fondamental dans la généralisation de l'accès à la scolarisation pour les enfants des MRE.

2.2.2. L'étendu de la scolarisation des enfants MRE dans les pays d'accueil

Le nombre d'enfants (filles et garçons) des MRE scolarisées ou en cours de scolarisation dans les pays d'accueil permet d'apprécier le degré d'accès des familles migrantes à l'éducation et à la formation dans les pays d'installation.

¹⁰ Commission Européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture, *l'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe*, Ed Eurydice Bruxelles 2004

Tableau 16 : Les chefs de ménage MRE selon la structure par sexe des enfants scolarisés dans les pays d'accueil¹¹

Pays de résidence actuelle		Nombre d'enfants (garçon) et nombre d'enfant (filles) scolarisés dans le pays d'accueil					Total	Effectif
		0	1	2	3	4 & +		
Espagne	Garçons	73,1%	13,5%	9,3%	3,0%	1,1%	100,0%	635
	Filles	75,0%	15,1%	6,5%	1,7%	1,7%	100,0%	635
France	Garçons	40,3%	20,6%	20,4%	11,4%	7,2%	100,0%	1228
	Filles	43,8%	23,5%	17,0%	9,2%	6,5%	100,0%	1227
Allemagne	Garçons	49,1%	19,3%	19,3%	5,3%	7,0%	100,0%	57
	Filles	59,6%	22,8%	14,0%	3,5%	-	100,0%	57
Italie	Garçons	63,6%	21,8%	10,0%	2,7%	1,9%	100,0%	412
	Filles	71,4%	18,2%	8,2%	1,5%	,7%	100,0%	413
Belgique	Garçons	47,4%	20,4%	16,1%	7,4%	8,7%	100,0%	230
	Filles	46,7%	27,1%	12,7%	7,9%	5,7%	100,0%	229
Hollande	Garçons	35,1%	30,7%	18,0%	9,8%	6,3%	100,0%	205
	Filles	45,9%	25,9%	15,1%	6,8%	6,3%	100,0%	205
Angleterre	Garçons	26,7%	40,0%	20,0%	10,0%	3,3%	100,0%	30
	Filles	36,7%	40,0%	16,7%	3,3%	3,3%	100,0%	30
Autres pays D'Europe	Garçons	42,9%	50,0%	7,1%	-	-	100,0%	14
	Filles	64,3%	28,6%	7,1%	-	-	100,0%	14
Total	Garçons	51,4%	20,2%	15,8%	7,6%	5,1%	100,0%	2811
	Filles	55,7%	21,5%	12,7%	5,9%	4,3%	100,0%	2810

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les données de l'enquête montrent que plus de la moitié des chefs de ménage ne possède aucun enfant scolarisé dans le pays d'accueil. 51.4% des MRE chefs de ménage déclarent qu'ils ne possèdent aucun garçon scolarisé dans le pays d'accueil et 55.7% précisent qu'ils ne possèdent aucune fille scolarisée dans le pays d'accueil. Toutefois, de fortes différences apparaissent à ce sujet selon le pays d'accueil. Les chefs de ménage qui déclarent ne pas avoir d'enfants scolarisés dans le pays d'accueil sont concentrés en Espagne, suivi par l'Italie. En effet, 75% des chefs de ménage résidants en Espagne affirment qu'ils n'ont pas de filles scolarisées dans le pays d'accueil et 73.1% confirment la même chose pour les garçons. En Italie, la proportion des chefs de ménage déclarant qu'ils ne possèdent ni fille ni fils scolarisé dans le pays d'accueil est respectivement de 71.4% et 63.8%.

Les pays d'accueil où les enfants des MRE sont nombreux à être scolarisés sont par ordre d'importance : la France (11.4%), l'Angleterre (10%) et la Hollande (9.8%). C'est dans ces pays où nous relevons la proportion la plus élevée de chefs de ménage qui déclarent avoir un nombre relativement élevé de garçons scolarisés dans le pays

¹¹ Les pourcentages de ce tableau sont calculés par rapport à l'ensemble des chefs de ménage enquêtés. Rappelons que l'unité d'observation pour l'enquête était le chef de ménage.

d'accueil (3 garçons). Pour les filles, la France occupe nettement la première place, suivi par la Belgique et la Hollande.

Dans l'ensemble, il ressort que c'est dans les pays traditionnels de la migration marocaine où les MRE possèdent le plus d'enfants scolarisés dans le pays d'accueil. L'ancienneté des vagues migratoires semble avoir une incidence directe sur l'état de l'éducation et de la formation des enfants MRE. Dans les anciens foyers migratoires où les MRE sont installés depuis plusieurs générations (la France, la Belgique et la Hollande), la scolarisation des enfants paraît plus massive et plus importante.

L'analyse du déroulement des scolarités des filles et des garçons (réussite scolaire, échec scolaire, arrêt des études, poursuite des études...) permet de mieux saisir les conditions réelles de la scolarisation des enfants des MRE dans les pays d'accueil.

2.3. Le déroulement de la scolarité des enfants des MRE: une analyse selon le genre

Une analyse systématique de déroulement des scolarités des enfants MRE filles et garçons suppose le suivi de la scolarité intégrale d'un échantillon représentatif d'enfants MRE en vue de faire ressortir les trajectoires d'étude depuis l'entrée jusqu'à la sortie du système scolaire, tout en indiquant les niveaux des qualifications et des diplômes obtenus à la fin de la scolarité.

Notre objectif principal ici se limite à éclairer, en fonction des données disponibles de l'enquête, quelques aspects de déroulement de la scolarisation des enfants des MRE dans les pays d'accueil. Les indicateurs utilisés pour procéder à cette analyse portent sur la réussite scolaire, la poursuite et la durée des études, arrêt de la scolarité, échec scolaire... L'analyse de ce que révèlent ces indicateurs pour les filles et pour les garçons de MRE permet de mettre en évidence les différences de déroulement de la scolarisation en fonction de sexe et de vérifier les chances d'éducation et de formation chez les filles des MRE¹².

2.3.1. Poursuite des études des enfants MRE : les filles sont plus que les garçons en cours de scolarisation

Les MRE chefs de ménage étaient invités à préciser si la scolarisation de leurs enfants (garçons et filles) âgés de 15 ans et plus est terminée. Il convient, avant d'exposer les données de l'enquête à ce sujet, de bien préciser que « la fin de la scolarité » peut désigner des réalités différentes. Elle peut être une fin « normale » sanctionnant une trajectoire scolaire de réussite comme il peut être une fin prématurée suite à l'échec ou à l'abandon scolaire. Il convient, par prudence, de tenir

¹² Rappelons que les chefs de ménage enquêtés étaient invités à se prononcer sur le déroulement de la scolarité de deux enfants (garçon et filles) de 15 ans et plus tirés au hasard. Les développements relatifs au déroulement des scolarités des enfants MRE sont fondés sur ces données.

en compte de l'ensemble des réponses fournies par les MRE chefs de ménage pour appréhender les parcours scolaires des filles et des garçons.

Tableau 17 : Les chefs de ménage MRE selon qu'ils déclarent oui ou non que la scolarité de leurs garçons âgés de 15 ans et plus est terminée

Pays de résidence actuelle	La scolarité de votre garçon est- elle terminée ?		Total	Effectif
	Oui	Non		
Espagne	34,6%	65,4%	100,0%	53
France	40,9%	59,1%	100,0%	378
Allemagne	42,9%	57,1%	100,0%	12
Italie	34,9%	65,1%	100,0%	43
Belgique	40,6%	59,4%	100,0%	59
Hollande	19,4%	80,6%	100,0%	53
Angleterre	25,0%	75,0%	100,0%	6
Total	37,4%	62,6%	100,0%	604

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 18 : Les chefs de ménage MRE selon qu'ils déclarent oui ou non que la scolarité de leurs garçons âgés de 15 ans et plus est terminée

Pays de Résidence actuelle	La scolarité de votre fille est- elle terminée ?		Total	Effectif
	Oui	Non		
Espagne	35,8%	64,2%	100,0%	78
France	24,1%	75,9%	100,0%	450
Allemagne	25,0%	75,0%	100,0%	14
Italie	41,9%	58,1%	100,0%	63
Belgique	25,4%	74,6%	100,0%	64
Hollande	20,8%	79,2%	100,0%	72
Angleterre	16,7%	83,3%	100,0%	4
Total	26,2%	73,8%	100,0%	445

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

L'analyse des réponses fournies par les chefs de ménage à propos de la question relative à la fin ou non de la scolarité de leurs enfants (filles et garçons) âgés de 15 ans et plus permet de relever les observations suivantes :

- Les filles sont plus que les garçons en cours de scolarisation. Alors que 62,6% des chefs de ménage déclarent que la scolarité n'est pas encore terminée pour leurs fils, ce pourcentage s'élève à 73.8% pour leurs filles.
- C'est en Allemagne, en France et en Belgique où se trouvent les pourcentages les plus élevés de MRE déclarant que la scolarisation de leurs garçons est terminée, avec respectivement 42.9%, 40.9% et 40.6%.
- C'est en Italie et en Espagne où se trouvent les pourcentages les plus élevés des MRE déclarant que la scolarité de leurs filles est terminée, avec respectivement 41.9% et 35.8%.

Il ressort de ce qui précède que les MRE possèdent plus de filles que de fils qui sont en cours d'étude. Par ailleurs, une nette différence apparaît entre les anciens et les nouveaux foyers d'immigration en ce qui concerne la fin ou la poursuite des études respectivement pour les filles et pour les garçons. Les MRE résidants dans les nouveaux foyers d'immigration (Italie et Espagne) sont les premiers à mentionner que leurs filles ne sont plus en situation scolaire tandis que les MRE dans les anciens foyers d'immigration sont les premiers à déclarer que leurs garçons ont fini leur scolarité.

Toutefois, afin de mieux cerner la nature des parcours scolaires des filles et des garçons des MRE, il sera instructif de vérifier si la scolarité respectivement des filles et des garçons s'est effectuée selon une logique d'excellence ou d'échec scolaire. A ce propos, l'analyse portera sur plusieurs variables de base: l'âge de l'arrêt des études, l'arrêt des études avant le souhait des parents, le nombre d'années d'étude et l'échec scolaire

2.3.2. Arrêt des études chez les filles et les fils des MRE

L'âge d'arrêt des études est un indicateur pertinent pour vérifier si les enfants des MRE sont restés longtemps à l'école ou s'ils l'ont quitté d'une manière prématurée.

Les données de l'enquête montrent que 11.4% des chefs de ménage déclarent que leurs filles ont arrêté les études avant 15 ans contre 88.6% qui ont continué les études au-delà de cet âge.

Dans l'ensemble, la majorité des enfants des MRE poursuivent leurs études après l'âge de 15 ans. Toutefois, une légère différence existe entre les filles et les garçons. La sortie prématurée de l'école, soit à un âge inférieur à 15 ans, paraît légèrement supérieure chez les filles comparées aux garçons, particulièrement dans les nouveaux pays d'accueil (Italie et Espagne).

Si les enfants des MRE suivent généralement des études au-delà de l'âge de 15 ans, il reste à vérifier si le déroulement des études des enfants correspond aux aspirations scolaires des parents. A ce propos, les données de l'enquête sur la satisfaction des parents face à la durée des études de leurs enfants sont instructives. Ils

permettent de confronter les parcours scolaires effectués par les enfants filles et garçons aux attentes portées par les parents à l'égard de l'école dans les pays d'accueil. A ce propos, les niveaux d'aspiration scolaire des parents sont très importants pour évaluer leur satisfaction face à la durée des études de leurs enfants. Globalement, les aspirations scolaires des parents sont très élevées lorsque les études sont envisagées comme clefs d'intégration et de promotion sociale de leurs enfants.

Tableau 19 : Les chefs de ménage MRE selon leurs réponses à la question de l'arrêt des études de leurs enfants âgés de 15 ans et plus

	Oui	Non	Total	Effectif
La fille a-t-elle été obligée d'arrêter sa scolarité plutôt que vous le souhaitiez ?	24,3%	75,7%	100,0%	139
Le garçon a-t-il été obligé d'arrêter sa scolarité plutôt que vous le souhaitiez ?	32,3%	67,7%	100,0%	289

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Dans l'ensemble, les parents semblent plutôt satisfaits de la durée des études de leurs enfants filles et garçons. Les trois quarts des chefs de ménage interrogés (75.7%) précisent que leur fille n'a pas été obligée d'arrêter ses études d'une manière précoce et 67.7% relèvent la même chose pour les garçons.

Toutefois, il convient de noter que les proportions des parents insatisfaits face au déroulement de la scolarisation de leurs enfants ne sont pas négligeables. En effet, 24.3% des chefs de ménage précisent que leur fille a été obligée d'arrêter les études avant qu'ils le souhaitent. Ce pourcentage s'élève à 32.3% pour les garçons.

Il y'a lieu d'observer également les fortes disparités en fonction de sexe en ce qui concerne l'arrêt des études des enfants comparé aux attentes de leurs parents chez les MRE. En effet, les parents semblent beaucoup plus insatisfaits face au déroulement de la scolarité de leur fils que de leur fille. Les garçons arrêtent plus que les filles les études plutôt que le souhait de leurs parents.

Globalement, les données montrent qu'un décalage important existe entre les attentes des parents et le parcours scolaire des enfants. Les parents souhaitent généralement que leurs enfants s'inscrivent dans des projets d'étude à long terme. Ils perçoivent les longues études comme une assurance de réussite professionnelle et sociale de leurs enfants dans les pays d'accueil.

L'examen des motifs qui poussent les enfants des migrants à quitter l'école avant terme fait apparaître que le fait de trouver un travail est un facteur dominant.

Tableau 20 : Les chefs de ménage MRE selon les raisons d'arrêt des études avant terme des enfants par pays de résidence actuelle

Pays de résidence actuelle	Travail	Désintéressé/ échec	Mariage	Autre	Total	Effectif
Espagne	51,4%	22,9%	8,6%	17,1%	100,0%	35
France	64,5%	17,5%	6,5%	11,5%	100,0%	217
Allemagne	50,0%	16,7%	-	33,3%	100,0%	6
Italie	66,7%	14,8%	3,7%	14,8%	100,0%	27
Belgique	50,0%	18,2%	13,6%	18,2%	100,0%	22
Hollande	42,9%	23,8%	23,8%	9,5%	100,0%	21
Total	60,8%	18,1%	7,8%	13,3%	100,0%	228

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Pour les migrants ayant déclaré posséder des enfants qui ont arrêté leurs études d'une manière précoce, 60,8% mentionnent le motif de travail. L'arrêt des études ici est souvent synonyme de sortie prématurée vers le marché du travail dans la mesure où les migrants qui se positionnent face au marché de l'emploi sans avoir les qualifications et les diplômes requises ne peuvent accéder qu'aux emplois les moins valorisés dans les pays d'accueil.

Il ressort aussi que le désintéressement de l'école et l'échec scolaire répétitif figurent parmi les raisons les plus importantes qui poussent les enfants des migrants à quitter la scolarisation avant terme.

2.3.3. La longévité scolaire des filles et des garçons enfants des MRE

La longévité dans les études renvoie à la durée de la carrière scolaire. C'est un signe fort qui indique si la scolarité poursuivie était courte ou longue. Il est possible aussi de supposer qu'une longue carrière scolaire est révélatrice d'une bonne rétention à l'école et de performance scolaire. Par contre, les études courtes ne sont pas généralement associées à des carrières d'excellence scolaire.

Pour les enfants de MRE touchés par l'enquête, les données relatives à la durée des études concernent surtout ceux et celles qui sont toujours en cours de scolarisation¹³.

¹³ Il convient d'être prudent dans la lecture des données de l'enquête qui porte essentiellement sur les enfants en cours d'étude. C'est seulement après l'achèvement de la scolarité qu'il est possible de savoir avec exactitude si les enfants des MRE s'inscrivent dans des carrières scolaires longues ou s'ils se contentent-ils d'études courtes.

Tableau 21 : Les chefs de ménage MRE ayant une fille scolarisée âgée de 15 ans et plus selon le nombre d'année d'étude pour la fille par pays de résidence actuelle

Pays de résidence actuelle	Nombre d'années d'étude pour la fille				Total	Effectif
	Moins de 10	10-14	15-19	20 & +		
Espagne	51,0%	39,2%	5,9%	3,9%	100,0%	51
France	12,2%	42,7%	36,8%	8,3%	100,0%	361
Allemagne	25,0%	33,3%	33,3%	8,3%	100,0%	12
Italie	41,9%	44,2%	11,6%	2,3%	100,0%	43
Belgique	14,0%	45,6%	29,8%	10,5%	100,0%	57
Hollande	13,7%	43,1%	33,3%	9,8%	100,0%	51
Angleterre	16,7%	50,0%	16,7%	16,7%	100,0%	6
Total	18,7%	42,5%	30,9%	7,9%	100,0%	581

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 22 : Les chefs de ménage MRE ayant un garçon scolarisé âgé de 15 ans et plus selon le nombre d'année d'étude pour le garçon par pays de résidence actuelle

Pays de résidence actuelle	Nombre d'années d'étude pour le garçon				Total	Effectif
	Moins de 10	10-14	15-19	20 & +		
Espagne	52,6%	38,2%	7,9%	1,3%	100,0%	76
France	13,4%	44,4%	34,6%	7,5%	100,0%	439
Allemagne	42,9%	28,6%	21,4%	7,1%	100,0%	14
Italie	52,5%	26,2%	21,3%	-	100,0%	61
Belgique	9,8%	39,3%	42,6%	8,2%	100,0%	61
Hollande	8,7%	44,9%	39,1%	7,2%	100,0%	69
Angleterre	-	25,0%	75,0%	-	100,0%	4
Total	20,8%	41,3%	31,8%	6,2%	100,0%	724

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les tableaux 21 et 22 présentent la répartition des chefs de ménage MRE ayant des filles ou des garçons en cours de scolarisation et âgés de 15 ans et plus selon le nombre d'années qu'ils ont passé à l'école. La lecture comparée des données pour les filles et pour les garçons permet de relever que la plupart des enfants des MRE fréquente l'école depuis 10-14 ans et 15-19 ans et ceci que ce soit pour les filles ou pour les fils. 42.5% des chefs de ménage précisent que le nombre d'années d'étude pour la fille est de 10 à 14 ans et 30.9% indiquent la durée de 15-19 ans. On relève presque les mêmes proportions pour les garçons. 41.3% mentionnent que le nombre d'années d'étude pour le fils est de 10 à 14 ans et 31.8% indiquent une durée de 15-19 ans. Ceci montre que les enfants des MRE fréquentent l'école depuis plusieurs années.

Des différences notables apparaissent en fonction des pays d'accueil. Ceux pays où l'immigration marocaine est relativement récente, la durée de fréquentation de l'école par les enfants MRE est plus courte. Cette tendance se confirme que ce soit pour les filles ou pour les garçons. Ainsi, si au total, 18.7% des chefs de ménage précisent que la fille fréquente l'école depuis moins de 10 ans, cette proportion atteint respectivement 51% chez les MRE d'Espagne et 41.9% chez les MRE d'Italie.

Il ressort également une faible inscription des enfants des MRE dans de très longs projets d'étude dépassant 20 ans. Ces longues études correspondent normalement à des itinéraires scolaires allant jusqu'aux cycles d'enseignement supérieur et universitaire. On relève, au regard du nombre d'années d'étude mentionné par les chefs de ménage MRE que même dans les pays où les MRE sont installées depuis très longtemps, les enfants d'immigrés ne suivent pas des études longues : 7.9% des chefs de ménage relèvent que leur fille a passé plus de 20 ans dans les études et 6.2% mentionnent la même chose pour les garçons.

Il y'a lieu de noter, concernant la durée des études pour les filles et pour les garçons, que globalement, il n'existe pas des écarts importants entre les deux. Toutefois, on relève que les filles dépassent légèrement les garçons en terme de nombre d'années d'étude. Il est significatif de relever que dans tous les pays accueil, la proportion des chefs de ménage qui ont déclaré que leur garçon a fait moins de 10 ans d'étude est légèrement supérieure à celle mentionnée pour la fille. De même, dans tous les pays d'accueil, les chefs de ménage mentionnent que la fille a effectué plus que le garçon des études dépassant 20 ans.

2.3.4. L'ampleur de l'échec scolaire chez les enfants des MRE : les filles échouent moins que les garçons

L'échec et la réussite scolaire sont au centre des mécanismes de fonctionnement des scolarités. Ils permettent de vérifier la nature des parcours éducatifs. Sont-ils rythmés par une logique d'excellence ou d'échec ?

Par rapport aux MRE, l'examen de nombre de fois que les enfants filles et garçons redoublent au cours de leur scolarité est un indicateur significatif de la nature de déroulement de la scolarisation. Il permet aussi d'avoir un aperçu sur les performances scolaires des filles et des fils des MRE.

Tableau 23 : Les chefs de ménage MRE ayant un garçon scolarisé âgé de 15 ans et plus selon le nombre d'échecs scolaire pour le garçon par pays de résidence

	Nombre d'échecs scolaires pour la fille			Total	Effectif
	0	1	2 & +		
Espagne	76,0%	18,0%	6,0%	100,0%	50
France	65,6%	22,7%	11,7%	100,0%	365
Allemagne	58,3%	25,0%	16,7%	100,0%	12
Italie	85,4%	9,8%	4,9%	100,0%	41
Belgique	61,0%	23,7%	15,3%	100,0%	58
Hollande	76,5%	19,6%	3,9%	100,0%	51
Total	68,5%	21,1%	10,4%	100,0%	577

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Tableau 24 : Les chefs de ménage MRE ayant une fille scolarisée âgée de 15 ans et plus selon le nombre d'échecs scolaire pour la fille par pays de résidence

	Nombre d'échecs scolaires pour le garçon			Total	Effectif
	0	1	2 & +		
Espagne	59,5%	21,6%	18,9%	100,0%	73
France	48,7%	32,7%	18,5%	100,0%	436
Allemagne	35,7%	35,7%	28,6%	100,0%	14
Italie	61,0%	25,4%	13,6%	100,0%	59
Belgique	48,4%	31,3%	20,3%	100,0%	63
Hollande	75,4%	14,5%	10,1%	100,0%	69
Total	53,5%	28,9%	17,6%	100,0%	714

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Les données de l'enquête montrent que les filles échouent moins que les garçons. Alors que 68.5% des chefs de ménage déclarent que leur fille n'a jamais échoué, ce pourcentage diminue à 53.5% pour les garçons. Quel que soit le pays d'accueil, les filles redoublent moins que les garçons. Il est significatif à ce propos, de relever, au regard des deux tableaux ci dessus, que la proportion des chefs de ménage qui ont déclaré que leurs filles n'ont jamais redoublé est supérieure à celle des garçons dans pratiquement

tous les pays de résidence actuelle. En France, 65.6% des MRE soulèvent que la fille n'a jamais redoublé et seulement 48.7% mentionnent le même chose pour le garçon. En Belgique, 61% pour la fille et 48.4% pour le garçon. Les MRE d'Espagne précisent à hauteur de 76% que leur fille n'a jamais redoublé. Ce pourcentage diminue à 59% pour le garçon.

Dans l'ensemble, les filles des MRE redoublent moins et parviennent à dépasser les performances scolaires des garçons. La surprenante réussite scolaire des filles comparée aux garçons n'est pas spécifique aux enfants des MRE. C'est un trait général qui a été vérifié par de nombreuses études que ce soit au Maroc ou ailleurs¹⁴.

Si les données de l'enquête montrent bien que les filles redoublent moins que les garçons, elles mettent aussi en relief l'ampleur de l'échec dans le parcours scolaire des enfants des MRE. En effet, les proportions des enfants des MRE qui ont connu au moins une fois l'échec scolaire pendant leur parcours scolaire ne sont pas négligeables, particulièrement chez les garçons : 46.5% des chefs de ménage précisent que leur fils a échoué au moins une fois (dont 28.9% précisent seulement une fois et 17.6% soulignent 2 fois et plus).

L'échec scolaire des enfants des MRE est plus marqué dans certains pays d'accueil comparés à d'autres, que ce soit pour les garçons ou pour les filles. Les données de l'enquête montrent que les enfants des MRE sont plus exposés à l'échec scolaire respectivement en Allemagne, en France et en Belgique. C'est dans ces trois pays de résidence où se trouvent les proportions les plus élevées des chefs de ménage qui ont déclaré que leur enfant a redoublé plusieurs fois. Le caractère sélectif des systèmes scolaires dans ces pays est certainement à l'origine de la faible performance scolaire des enfants des MRE. En France où se concentre un effectif important des Marocains résidant en Europe, les données de l'enquête montrent que la moitié des fils des MRE (51.3%) ont redoublé au moins une fois contre 48.7% qui n'ont jamais redoublé. Ces données cadrent avec le phénomène des difficultés scolaires que les enfants issus de l'immigration rencontrent. Comparés aux autochtones, les élèves issus de l'immigration sont plus nombreux à subir l'échec scolaire. Ceci semble, selon plusieurs études, la conséquence de leur situation familiale et de leur appartenance à des milieux défavorisés (parents pas ou peu diplômés, fort taux d'inactivité des parents,

¹⁴ De nombreuses études ont bien montré que les filles, lorsqu'elles ont la possibilité d'accéder à l'école, tirent mieux profit de l'enseignement dispensé et font mieux valoir le processus d'apprentissage. Voir à ce propos, FELOUZIS Georges, « filles et garçons en classe : comportement et réussite scolaire » In *Revue française de sociologie*, XXXIV 1993 PP 199-222. CHEDATI Brahim, « fille ou garçon : le même rendement » In *femmes et éducation Etat des lieux* Ed Le fennec Casablanca 1994. BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger, *allez les filles !* Ed Seuil, Paris, 1992. MELLAKH kamal, les lycéens et la socialisation au Maroc : enquête auprès des élèves des classes Terminales à Rabat. Thèse de doctorat en sociologie. Université Aix Marseille I, 1997.

familles nombreuses...). Les difficultés scolaires des enfants d'immigrés sont ainsi liées à l'environnement social défavorisé dans les pays d'accueil. Elles s'expliquent en grande partie par le degré d'intégration de la famille et le niveau d'éducation des parents migrants¹⁵.

Si nous mettons ici l'accent sur l'échec scolaire des enfants MRE et leurs difficultés d'insertion dans les sociétés d'accueil, il convient de ne pas perdre de vue qu'il existe aussi des cas de réussite scolaire et sociale d'enfants MRE. Toutefois, ces cas demeurent « atypiques » dans la mesure où ce sont les enfants issus de l'immigration qui éprouvent plus de difficultés pour surmonter la sélection scolaire et sociale dans les sociétés d'accueil.

Conclusion

Cette contribution qui s'est intéressée à examiner l'état de l'éducation et la formation des Marocains résidant à l'Étranger, en se basant sur les résultats de l'enquête 2005 sur l'insertion des MRE dans les pays d'accueil, ne prétend pas d'être exhaustive compte tenu, d'une part de la diversité, de l'ampleur et de la complexité de la composition démographique et sociale de la communauté marocaine à l'étranger et, d'autre part des difficultés et des contraintes de l'enquête qui ont rendu difficile d'observer la diversité des situations de l'ensemble des marocains de l'extérieur (absence d'une base exhaustive de sondage des MRE, difficultés d'enquêter les MRE directement dans les pays d'accueil...). Toutefois, les données collectées ont le mérite de contribuer à éclairer la problématique de l'insertion par l'éducation et la formation des MRE et de leurs enfants dans les pays d'accueil. A ce propos, l'analyse des données de l'enquête permet de dégager plusieurs observations. Au prime abord, l'enquête fait ressortir que les migrants marocains sont de plus en plus scolarisés. Les nouvelles générations de migrants possèdent des niveaux d'instruction supérieurs aux anciennes. Le passage par l'école marocaine est un fait marquant les migrants des dernières décennies. Pour ces migrants, le système éducatif national a joué un rôle non négligeable dans leur éducation de base. Mais si les migrants marocains d'aujourd'hui sont de plus en plus scolarisés, ils sont, par contre, peu qualifiés et/ou diplômés. Les MRE chefs de ménage qui exercent des emplois sans qualification sont nombreux, particulièrement dans les nouveaux pays d'immigration (l'Espagne et l'Italie). L'enquête montre aussi que les MRE considèrent généralement qu'ils occupent des emplois en inadéquation avec leurs qualifications et diplômes. Ce problème se pose particulièrement pour les MRE exclusivement formés au Maroc. L'enquête a permis de relever que les meilleurs taux d'adéquation formation/emploi sont enregistrés par les

¹⁵ De nombreux ses études se sont intéressés à la question des enfants migrants qui connaissent une moins bonne scolarité que les enfants autochtones dans les pays d'accueil. Voir à ce propos Bautier, E., Charlot, B., & Rochex, J.-Y. *Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs*. Ed Armand Colin Paris 1992

MRE qui ont pu avoir une double formation (formation à la fois dans la société d'origine et dans la société d'accueil). En plus du problème de la non-concordance entre formation et emploi qui ne manque pas d'avoir des répercussions négatives sur l'insertion des MRE dans les pays d'accueil, l'enquête fait ressortir également que l'accès des MRE aux formations professionnelles est très limité. Pourtant, ces formations professionnelles s'avèrent vitales pour obtenir un emploi qualifié et améliorer le statut au travail.

L'analyse de la situation des MRE en matière d'éducation et de formation s'est aussi attachée à examiner la scolarisation des enfants des migrants dans les pays d'accueil. Ce volet est d'une grande importance parce que les parents envisagent souvent la scolarisation de leurs enfants comme une voie royale de l'insertion socio-économique dans les pays d'accueil. A ce propos, les données de l'enquête montrent une généralisation de la fréquentation de l'école par les enfants des migrants dans les différents pays d'accueil et ceci suite à l'instauration du principe de l'obligation scolaire. Il ressort aussi que la fréquentation de l'école d'enfants de MRE est plus massive dans les anciens foyers migratoires (la France, la Belgique et la Hollande) parce que ces pays ont vu arriver au sein de leur système éducatif plusieurs cohortes d'enfants de MRE nés à l'étranger. Mais au-delà de la forte fréquentation de l'école, la question la plus importante, qui n'est pas sans impact sur le devenir social des MRE et de leur progéniture dans les pays d'accueil, porte sur la nature des parcours scolaires et des conditions dans lesquelles s'opère la scolarisation des enfants des migrants, filles et garçons. Même si les données de l'enquête à ce sujet ne sont pas systématiques, elles permettent de dégager plusieurs observations quant à la réussite scolaire, la poursuite et la durée des études, l'arrêt de la scolarité, l'échec scolaire...des enfants de migrants. A ce propos, il ressort de l'enquête que la majorité des enfants des MRE poursuivent leurs études au-delà de l'âge de 15 ans. Mais les parents migrants ne sont pas tous satisfaits face au déroulement de la scolarisation de leurs enfants. Ces derniers ont plutôt tendance à ne pas s'inscrire dans de longues études considérées habituellement comme signe de réussite scolaire et professionnelle. Les données de l'enquête montrent aussi l'ampleur de l'échec scolaire dans le parcours éducatif des enfants des migrants.

Il y'a lieu aussi d'insister à propos du déroulement de la scolarisation des enfants des MRE sur les différences significatives relevées entre les filles et les garçons. Les parents migrants semblent beaucoup plus satisfaits face à la scolarisation de leur fille que de leurs fils. De même, il ressort que les filles de migrants, lorsqu'elles accèdent à l'école, réussissent mieux que les garçons.

Mais la tendance qui, à notre sens, méritent d'être relevée au regard des résultats de cette étude porte sur les différences significatives entre les MRE selon les pays d'accueil. Globalement, l'étude montre que la position des chefs de ménage MRE et de

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

leurs enfants en matière d'éducation et de formation ne favorisent pas toujours une meilleure insertion socio-économique, particulièrement dans les pays où la migration marocaine est relativement récente. Les données de l'enquête indiquent clairement l'existence d'un fort clivage entre les « nouveaux » et les « anciens » pays d'installation. Les difficultés des MRE pour s'insérer dans les sociétés d'accueil par l'éducation et la formation paraissent plus marquées dans les nouveaux pays d'immigration (Espagne et Italie).

Références bibliographiques

- √ Bautier, E., Charlot, B., & Rochex, J.-Y. Ecole et savoir dans les banlieues... et ailleurs. Ed Armand Colin Paris 1992
- √ CHEDATI Brahim, « fille ou garçon : le même rendement » In femmes et éducation Etat des lieu, Ed Le fennec Casablanca 1994.
- √ Commission Européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture, l'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe, Ed Eurydice Bruxelles 2004
- √ FELOUZIS Georges, « filles et garçons en classe : comportement et réussite scolaire» In Revue française de sociologie, XXXIV 1993 PP 199-222.
- √ Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, les marocains de l'extérieur, Rabat Juillet 2003
- √ Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, les marocains de l'extérieur et le développement, Rabat Janvier 2005
- √ Hamdouch B, « la transformation de la migration internationale marocaine » Cahiers de Recherches Démographiques de l'INSEA, 2, avril. 2002
- √ MELLAKH kamal, « L'expansion scolaire et universitaire au Maroc : aspects et enjeux » in V Geisser , S. Ben Sedrine (sous la direction de), Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : trajectoire sociales et itinéraires migratoires Ed CNRS Paris 2000
- √ ZEROULOU Zaihia, « la réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation » Revue Française de sociologie Volume XXIX, 1998.